

Embargo, le 26 septembre 1968
à 17 heures

COMMUNICATION
de
M. Mathias BERNIS
Président du Comité économique et social
des
Communautés européennes

Bruxelles, Session plénière des 25 et 26 septembre 1968

Mesdames et chers Collègues,

En juin de cette année, j'ai prononcé devant vous des mots de remerciements et de promesses. Aujourd'hui, j'esquisserai en grandes lignes, un programme de travail.

Mais tout d'abord, quelques mots concernant les activités du Comité au cours des dernières semaines. Nos sections et groupes d'étude ont poursuivi leurs travaux sans désemparer pendant les mois de juillet et de septembre, voire même au mois d'août, de telle sorte que la présente Session est à même d'émettre son avis sur le "Projet de second programme de politique économique à moyen terme", et ceci, à partir d'un projet élaboré par le Sous-Comité, dont notre collègue, M. August COOL a assuré la présidence et dont le Dr. KRAMER est le Rapporteur.

D'autre part, la section agricole a poursuivi ses travaux dans divers domaines, tels l'application de la T.V.A. en matière agricole, le tabac, la pêche, etc... Cette section a élaboré, avec le concours du Professeur VISOCCHI, et en application d'une procédure d'urgence, un avis sur le traitement du saccharose.

La section pour les transports, de son côté, a, entre autres, achevé son projet d'avis concernant la normalisation des comptes des entreprises de chemin de fer. M. van KAMPEN est le Rapporteur.

Afin de vous permettre de faire le point de nos travaux, j'ai fait établir et mettre à votre disposition, une liste des travaux, en cours dans toutes les sections. Comme vous pouvez le constater, elle porte sur plus ou moins 30 saisines et 2 études.

.../...

Vous, chers Collègues, vous êtes à même de mesurer l'effort qui a été nécessaire pour concrétiser tout ceci. Je vous remercie très sincèrement de votre dévouement et, en votre nom, j'exprime des remerciements au Secrétaire Général, ainsi qu'à tous les services du Comité, pour leur travail efficace et dévoué.

Pour compléter l'ensemble de notre programme, j'ajouterai que 15 nouvelles saisines nous sont parvenues.

La Commission nous demandera sous peu un avis concernant de nouvelles propositions en matière de politique agricole, propositions qui sont en élaboration, comme vous le savez, sous la haute direction du Vice-Président de la Commission, M. Sicco MANSHOLT. Nous serons saisis d'un document officiel et M. MANSHOLT viendra devant notre Assemblée plénière faire un exposé au sujet de ces propositions.

En matière de politique énergétique, M. HAFERKAMP a proposé de venir faire devant vous un exposé. En relation avec ceci, le Secrétariat vous a fait parvenir dernièrement un document qui nous a été transmis par la Commission et qui concerne : "LA SITUATION ACTUELLE DU MARCHÉ DE L'ÉNERGIE DANS LA COMMUNAUTÉ". J'attends prochainement des précisions concernant l'avis qui nous sera très probablement demandé.

J'en arrive au point de mon exposé qui me paraît, du moins dans les circonstances actuelles, le plus important.

Il s'agit du souhait de la Commission d'entreprendre avec le Comité économique et social, un examen de l'ensemble de la situation communautaire.

A l'occasion du 1er juillet 1958, date importante dans l'histoire de l'intégration européenne du fait qu'elle consacrait la réalisation de l'union douanière, la Commission des Communautés a fait une déclaration exprimant, selon elle, une foi, une espérance et un programme d'action.

Dans cette déclaration, la Commission a mis en évidence qu'il fallait, pour construire l'Europe, faire davantage appel aux grandes forces économiques et sociales et c'est dans ce contexte qu'elle nous demande un avis sur :

- l'oeuvre accomplie par la Communauté depuis la mise en vigueur des Traités de Rome et sur la situation présente;
- les orientations à suivre et les moyens à employer pour réaliser l'union économique dans les différents secteurs couverts par les Traités de Rome, ainsi que l'élargissement de la Communauté.

Afin de préciser les intentions de la Commission, le Président, Jean REY, viendra demain présenter un exposé devant cette Assemblée, il explicitera la déclaration du 1er juillet et indiquera les lignes générales de la consultation.

Le Bureau déterminera les meilleurs moyens pour l'organisation des travaux.

Chers Collègues, je tiens à souligner combien les membres du Comité ont raison d'être satisfaits de voir les tâches de notre Assemblée évoluer vers des responsabilités qui l'engagent d'une façon concrète et directe en face des grandes options devant lesquelles la Communauté se trouve placée. Ces responsabilités vous permettront, Mesdames, Messieurs, de participer à la réalisation de l'oeuvre européenne, en faisant apport de l'intégralité de votre potentiel expérience et connaissance.

Il me semble également opportun d'évoquer la situation actuelle sur le plan communautaire. Le bilan des affaires européenne me paraît, quoiqu'il en soit, positif. Des progrès importants sont enregistrés dans de nombreux secteurs économiques.

Par contre, il est préoccupant de constater à quel point le pessimisme européen a pris corps.

Je reconnais, et je tiens à reconnaître, que d'énormes difficultés existent. Mais pourquoi en être tellement surpris ? Ces difficultés ne sont ni d'aujourd'hui, ni d'hier, elles sont inhérentes à l'oeuvre que nous désirons réaliser avec les moyens pacifiques et démocratiques dont nous disposons, ce sont les circonstances actuelles qui cristallisent les problèmes, les mettent en évidence et dans certaines conditions particulières, y ajoutent parfois un élément émotionnel.

On peut mettre en cause l'existence d'intérêts trop spécifiques. Pourquoi ne pas le reconnaître ? Ces intérêts existent et, ce qui est plus exact, ils sont en grande partie justifiés. Ils résultent parfois d'habitudes traditionnellement cultivées. Les ignorer ou vouloir les ignorer serait méconnaître des impératifs économiques, sociaux et politiques. Une de nos grandes missions est d'intégrer, sur le plan communautaire, la conjonction de ces intérêts, fussent-ils régionaux, fussent-ils nationaux.

Il se peut que la Communauté soit amenée à affronter au cours des mois à venir, des problèmes qui mettront, ou remettront en cause des options prises, mais nous ne devons pas perdre de vue que l'oeuvre que nous désirons voir réaliser est immense et que les difficultés à surmonter sont du même ordre de grandeur.

Je n'ai pu faire miennes les impressions négatives qui semblent devoir ébranler la conviction et l'élan européens. J'ai confiance dans l'esprit communautaire qui anime des millions de nos concitoyens et vous, tout particulièrement, Mesdames, Messieurs, qui, depuis des années, au sein de ce Comité, oeuvrez avec désintéressement et conviction, dans la grande perspective de sceller la solidarité de l'Europe et de créer les conditions de son intégration.

Nous sommes parfaitement conscients que nous devons lutter contre les lenteurs et les obstacles qui s'accumulent et nous devons convaincre les gouvernements de faire preuve d'un véritable esprit communautaire afin de réussir, et ceci, dans des délais historiquement valables, à créer les notions d'une Europe authentique. Cette Europe qui, pour notre génération constitue un impératif économique et politique, qui pour les nouvelles générations constitue une raison de vivre et qui pour le monde constitue un chaînon indispensable pour l'équilibre et la paix.

En conclusion, chers Collègues, je suis certain qu'au cours des prochains mois, à travers l'examen de l'ensemble de la situation communautaire, le Comité économique et social entreprendra une des tâches les plus importantes qui lui aient été imparties depuis sa création. En procédant à cet examen, en formulant nos appréciations, en dégagant nos recommandations, nous partageons de réelles responsabilités européennes. Cette entreprise est difficile et exaltante à la fois, je vous demande, chers Collègues, de la concevoir dans une optique réaliste, tant sur le plan économique que sur le plan social et politique.
